



La Neuveville, Juin 2025

Chère participante, cher participant à la sortie KARTING à Payerne,

Par ces quelques lignes, nous te faisons parvenir les dernières instructions pour notre sortie Karting et quelques informations supplémentaires, **du vendredi 13 juin 2025.**

Le transport sera fait en car :

Départ à 18h devant le CAJ – retour 23h devant de CAJ

Sur place tu participeras à un MAXI GRAND PRIX (en deux groupes de 10 personnes) :

- 10 minutes d'essai libre
- 10 minutes de qualification
- 15 minutes de course

N'oublie pas de prendre :

- Carte d'identité valable
- Argent de poche ou un pique-nique
- Bonnes chaussures
- Ta bonne humeur et ta motivation

Les participants sont priés de se conformer impérativement aux instructions de l'équipe d'animation.

La consommation d'alcool et de drogue est interdite durant toute la sortie.
Nous rappelons que chaque participant doit bénéficier d'une assurance accident.

Dans l'attente de vivre ensemble cette journée dans la bonne humeur, nous t'adressons nos cordiales salutations.

L'équipe d'animation

Inscription pour la sortie Karting à Payerne Vendredi 13 juin 2025

Conditions de participation :

- Nous comptons sur la bonne humeur de chacun
- La consommation d'alcool et drogues est interdite
- Les participants sont priés de se conformer aux instructions des animateurs
- Le CAJ se décharge de toute responsabilité en cas d'accident ou de non-respect des consignes
- Les parents sont priés de contrôler la couverture accident individuelle des participants

Informations pratiques :

Départ du CAJ	18h00
Retour au CAJ	23h00
Prix (Transport et course)	frs 35.–

Carte d'identité obligatoire !

Prévoir un pique-nique et/ou de l'argent de poche

Des directives sont remises à chaque participant

A retourner au plus tard **le mercredi 15 mai 2024 au CAJ** avec les frs 35.– !

Talon d'inscription

Nom : _____ Prénom : _____ Age : _____

Adresse : _____

Localité : _____

N° Parent : _____ N° Jeune : _____

S'inscrit à la sortie du CAJ au Karting à Payerne **le mercredi 11 juin 2025** .

Signature des parents :